



NOUER UN PARTENARIAT AVEC UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE POUR DÉVELOPPER LES ACCUEILS

Objectifs de l'atelier : Découvrir le projet multipartenarial dans lequel les producteur·rices du réseau RACINES PACA se sont impliqués pour accueillir 1 200 élèves en 2 ans.

Intervenante : Hannah Dutournier, chargée de mission PAT Métropole Aix-Marseille-Provence et PETR Pays d'Arles

Présentation du dispositif

Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** est une politique publique portée à l'échelle du département des Bouches-du-Rhône sur les questions d'agriculture et d'alimentation visant l'installation d'agriculteur·rices sur le territoire, le développement de filières locales et l'approvisionnement du territoire en denrées produites localement. Il est co-porté par la Métropole Aix-Marseille Provence qui représente 92 communes sur l'Est du département et le PETR du Pays d'Arles qui couvre 29 communes de l'Ouest du département. Le co-portage a été choisi car la partie Ouest est très productrice en fruits et légumes et la partie Est détient un gros bassin de consommation, notamment avec les villes d'Aix et Marseille.

France AgriMer a mis en place l'**aide "Lait et Fruits à l'école"** pour financer la distribution de lait, fruits et légumes bio bruts au sein des écoles. Les actions conduites dans ce cadre sont prises en charge à 100% car répondant à l'ensemble des critères de la loi Egalim. En parallèle de cette aide, FranceAgriMer porte un second dispositif **"Publicité et mesure pour l'accompagnement de la mesure Lait et Fruits à l'école"**. C'est dans ce cadre que le PAT a pu monter un projet éducatif à destination de scolaires du territoire et obtenu un financement sur 2 ans.

Hannah, notre intervenante, est chargée de mission "Restauration collective" et travaille principalement sur les cantines scolaires, d'entreprises et des établissements médico-sociaux. Dans le cadre du PAT, elle assure le portage du dossier administratif du projet et le lien à France Agrimer.

Le projet a été proposé par le PAT sous forme de marché public auquel un groupement de 5 structures a répondu : le CIVAM, L'école comestible, le Loubatas et les CPIE du Pays d'Aix et Côte Provençale.

Le projet éducatif est construit selon les axes suivant :

- Organisation de 3 ateliers en classe sur l'alimentation durable incluant théorie et mise en pratique
- Réalisation d'un buffet à destination de l'ensemble des classes de l'école concernée
- Participation à une sortie à la ferme avec réservation et financement du transport par le PAT
- Prise en charge des bus pour aller au salon des agricultures de Provence

La sélection des classes s'est faite selon les critères suivants :

- Dispositif proposé aux écoles situées sur des communes possédant l'agrément "Lait et fruits à l'école" via un appel à manifestation d'intérêt
- Sélection des classes par paires pour mutualiser le transport
- Répartition territoriale équitable des classes bénéficiaires

D'un point de vue quantitatif, sur 2024/2025, le projet a concerné 26 classes du CE2 au CM2, soit 620 enfants et 12 des 13 sorties à la ferme ont été organisées par le CIVAM sur les fermes des producteurs du réseau RACINES. Pour 2025/2026, 20 des 26 sorties seront organisées sur les fermes du réseau. Le projet représente un budget de 124 000 € sur 2 ans pour l'ensemble des ateliers (hors transport financé par un second marché public porté par la collectivité).

Le CIVAM a été sollicité pour s'associer au collectif car les structures partenaires étaient tout à fait en capacité d'intervenir en classe mais il leur manquait le lien aux agriculteur·rices du territoire. Le réseau a pu être force de proposition pour faire évoluer le projet et assurer des accueils qualitatifs pour tous (enseignant·es, élèves et agriculteur·rices accueillant·es) passant d'une proposition initiale d'accueillir 2 classes sur une journée entière à une demi-journée en compagnie de l'accueillant·e pendant que la seconde classe était en autonomie sur la ferme ou sur un site de proximité sous la responsabilité de son enseignant·e.

Sur les fermes, les élèves ont pu réaliser une visite, des ateliers de mise en pratique et des dégustations de produits de la ferme visitée (fromages, huile d'olive, miel, jus de raisin, amandes...).

Les retours suite aux sorties à la ferme sont très positifs. On observe une grande disparité selon la provenance des écoles. Certaines classes sont déjà habituées aux sorties nature, d'autres, notamment issues des quartiers prioritaires de la ville de Marseille, n'ayant que très peu de contact avec la nature, vivaient, pour beaucoup et non sans une certaine appréhension, leur première visite de ferme.

Echanges :

Un projet similaire a été porté dans le Gard en 2024/2025 par la communauté de communes du Pays Viganais impliquant également les CPIE, des associations d'animations nature et le CIVAM Racines pour l'organisation d'une quinzaine de sorties à la ferme en mai/juin. La collectivité n'a pas reconduit le dossier en raison de sa complexité administrative. Ce projet a été le seul porté à l'échelle de la région Occitanie dans le cadre de ce financement. Le PNR du Pilat a également porté un projet similaire sur le thème du pastoralisme.

Quelques constats partagés

- Des projets rendus accessibles aux paysan·nes impliqués au sein de collectifs. Ensemble, on est plus fort !
- Un montage administratif très complexe, dont les collectivités ont du mal à s'emparer. Pourtant on attend que ça ! : que d'autres collectivités s'emparent de projets similaires pour permettre de faire du lien entre les enfants et les producteur·rices.
- Quelle pérennité du projet après 2026 et l'arrêt du financement France AgriMer ? Peu de perspectives si envisagé sur les fonds propres de la collectivité (échelle, impact...) mais poursuite des recherches d'autres pistes de financements
- Différence d'implication des enseignant·es : certains sont venus faire du repérage en amont sur les fermes, parfois à plusieurs reprises, d'autres arrivaient peu voire pas préparés.
- Méconnaissance de la part des enseignant·es du cadre du projet bien que ravis d'en bénéficier
- Sur l'année 1, toutes les sorties ont dû être condensées sur mai/juin ce qui a engendré de la complexité dans la disponibilité des agriculteur·rices et des bus.
- Ce qui coûte le plus cher dans ce type de projet : le transport !

Comment se passer des société de transport pour organiser des sorties à la ferme ?

- Miser sur les écoles de proximité qui peuvent venir à pied ou à vélo
- Mobiliser les mini-bus de la commune pour les sorties péri-scolaires
- Privilégier les classes ULIS ou à faible effectifs pouvant bénéficier des minibus

La question de la rémunération des producteur·rices pour les temps de réunion

En marge de ces projets multipartenaires, des réunions de préparation, d'étape et de bilan s'organisent mais le temps de travail des agriculteur·rices participant à ces rencontres n'est absolument pas pris en compte contrairement aux salarié·es qui y participent sur le temps de travail. Ce sont les seuls dans ce cas de figure. Une prise de conscience émerge progressivement sur le besoin de rémunération à sa juste valeur du temps dédié aux activités d'accueil à la ferme mais pour les temps de réunion liés à ces projets, il y a encore du chemin ! Il est essentiel de parvenir à une évolution de ces pratiques pour une meilleure valorisation du temps de travail des agriculteur·rices accueillant·es et éviter d'épuiser les paysan·nes investi·es.

On assiste à une véritable **transformation des conditions d'accès aux financements** qui deviennent de plus en plus complexes. Les collectivités comme les associations sont contraintes à une recherche perpétuelle de financements par projet dont la durée de vie est souvent inférieure à 3 ans. Beaucoup de temps est dédié à la recherche et au montage de projet, à la rédaction pour "renter dans les cases".

Certaines associations agricoles et administrateur·rices sont vigilant·es, notamment sur les fonds de dotation qui alimentent certains projets. Il faut s'adapter à ces contraintes administratives mais ne pas perdre de vue notre éthique : savoir jusqu'où on peut aller sans dénaturer le pourquoi on existe.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Avoir des précisions sur le projet en PACA :
marion.genty@civampaca.org

Suivre les prochains échanges sur ce thème :
anaïs.chapot@civam.org